



• **Gab 65** •
Le groupement de l'Agriculture **BIO**
des Hautes Pyrénées

BILAN DE L'ACTION

BIO POUR TOUS

Aide alimentaire et accessibilité

PETR du Pays des Nestes

Octobre 2020



Contenu :

Contexte :	3
Méthodologie suivie :	3
Difficultés rencontrées :	3
Fonctionnement et besoins des associations.....	3
L’approvisionnement en denrées alimentaires.....	4
Les surplus européens	4
Le don par les entreprises : la ramasse	4
Les collectes auprès des consommateurs	5
Les achats alimentaires pour compléter l’offre	5
Un approvisionnement insuffisant	5
Focus sur l’approvisionnement en produits bios	5
Biocoop de Lannemezan	5
Les producteurs :	6
La Biocoop d’Arreau :	6
Achat ponctuel de produits bios	6
La logistique.....	7
La distribution.....	7
Modalités de distribution	7
Gratuité ou participation financière.....	8
Fréquence des distributions.....	8
Une association d’associations pour assurer une bonne coordination	8
Les bénévoles	9
Les financements.....	9
Focus sur le gaspillage alimentaire.....	10
Accompagnement à une autre alimentation	10
Impacts de la crise du covid :	10
Présentation des différentes associations	11
Restos du Cœur	12
Secours Populaire Français.....	13
Entraide Paroissiale	14
La Croix Rouge	15
Analyse AFOM de l’aide alimentaire	16
Leviers d’action et recommandations.....	17
Annexes	19

Contexte :

Cette action a été imaginée et mise en œuvre à la suite du diagnostic alimentaire du Pays des Nestes. Son objectif initial était de coordonner un don alimentaire efficient et régulier pour rendre accessible une alimentation saine à une population fragile tout en réduisant le gaspillage alimentaire.

Toutefois, à travers les différentes rencontres réalisées, il est apparu que les constats faits dans le cadre du diagnostic n'étaient plus du tout valides.

L'action a donc été réorientée avec comme nouveaux objectifs **de mieux comprendre les associations, leur fonctionnement et leurs besoins.**

Méthodologie suivie :

- Bibliographie
- Réalisation d'une grille d'enquête pour les magasins et pour les associations
- Contacts téléphoniques : présentation de la démarche et prise de rendez-vous
- Rendez-vous physique avec chacun des 3 distributeurs
- Rendez-vous physique avec chacune des 4 associations locales, ainsi qu'avec la fédération départementale du SPF
- Echanges téléphoniques spécifiques au moment de la crise du covid avec les acteurs précédemment rencontrés
- Analyse et synthèse
- Mise en lien entre le SPF et les producteurs locaux (maraichers et éleveurs) dans le cadre d'un approvisionnement en produits frais
- Rédaction du bilan

Difficultés rencontrées :

La méthodologie a évolué au fur et à mesure de l'avancée de l'action. Les retours des premiers entretiens avec la Biocoop de Lannemezan et Bioman ont amené à réorienter l'action et à revoir la méthodologie.

Sans proposition de dons à leur apporter, il a été plus délicat d'aller au contact des associations.

La situation des associations (fonctionnement, contraintes, besoins) a fortement changé depuis le début de la crise sanitaire, et continue encore d'évoluer. L'analyse de l'aide alimentaire qui est faite ici tient compte à la fois de la situation avant crise et de la situation actuelle, mais peut très rapidement devenir obsolète si le contexte impose de nouveaux changements.

Fonctionnement et besoins des associations

Sur le plateau de Lannemezan, l'aide alimentaire est assurée par quatre associations dont c'est la principale activité : La Croix Rouge, Le Secours Populaire, l'Entraide Paroissiale et les Restos du Cœur.

Ces quatre associations fournissent des denrées alimentaires sous forme de paniers ou de colis. Elles mènent également des actions complémentaires, que nous ne détaillerons pas ici.

L'approvisionnement en denrées alimentaires

L'aide alimentaire repose sur plusieurs sources d'approvisionnement :

- Le Fond Européen d'Aide aux plus Démunis (FEAD) : don en nature financé par l'Union Européenne.
- Les ramasses auprès de la GMS, qui permettent notamment de récupérer des produits frais
- Les collectes de nourriture auprès de particuliers, en sortie de supermarchés
- L'achat de produits alimentaires pour compléter et diversifier l'aide alimentaire proposée

L'approvisionnement est généralement assuré par la Banque Alimentaire, ou par les entités départementales, régionales ou nationales qui re-distribuent ensuite aux associations locales.

Les surplus européens

Les denrées distribuées par les associations rencontrées proviennent en grande majorité du FEAD, Fond Européen d'Aide aux plus Démunis. Il s'agit initialement des surplus européens de production et cela concerne donc des produits de base et produits transformés de longue conservation, issus de l'agro-industrie européenne (pâtes, riz, sucre, huile, lait, beurre, farine, conserves, purée...). Ces produits, indispensables pour la base de l'alimentation, ne suffisent pas à garantir une alimentation équilibrée.

Les surplus européens passent généralement par les structures régionales ou départementales, ou les Banques Alimentaires.

Le don par les entreprises : la ramasse

Les grandes et moyennes surfaces de plus de 400 m² sont tenues de conventionner avec une association caritative pour définir les modalités de don de leurs invendus. Bien souvent, ces conventions sont passées avec les Banques Alimentaires ou avec les structures régionales, plus aptes à assurer le démarchage des entreprises, les démarches administratives (formulaires CERFA à remplir), et le tri des denrées.

Cependant, les associations locales peuvent également se fournir via des partenariats avec des structures locales, supérettes ou petits commerces de proximité, qui ont des volumes trop faibles pour être collectés par les Banques Alimentaires.

A Lannemezan, les Restos du Cœur ont des conventions avec plusieurs magasins et boulangeries, ce qui leur permet de récolter plus de 26 T/an de denrées. Ils collectent également auprès de maraichers, mais cela représente de très petites quantités.

Les autres associations n'effectuent pas ou très peu de ramasses. Cela s'explique notamment par des difficultés logistiques (voir paragraphe logistique).

Les collectes auprès des consommateurs

Les collectes auprès des consommateurs, organisées à la sortie des supermarchés, constituent une autre source d'approvisionnement dont bénéficient toutes les associations rencontrées. Ces collectes peuvent être organisées par les Banques Alimentaires, qui redistribuent ensuite aux associations locales comme La Croix Rouge et l'Entraide Paroissiale. Elles peuvent aussi être organisées par les associations nationales, comme c'est le cas pour le Secours Populaire et les Restos du Cœur, qui participent à une à trois collectes nationales chaque année.

Les achats alimentaires pour compléter l'offre

Ces diverses sources d'approvisionnement restent insuffisantes par rapport aux besoins des bénéficiaires. Certaines associations complètent donc en achetant directement en supermarché des produits supplémentaires, ce qui permet de diversifier l'offre. C'est notamment le cas de l'Entraide Paroissiale ou du Secours Populaire, qui diversifient ainsi les paniers avec des fruits et légumes ou autres produits frais.

Un approvisionnement insuffisant

Toutes les associations s'accordent à dire que les approvisionnements actuels ne suffisent pas à garantir des repas quotidiens aux bénéficiaires. Elles sont toujours à la recherche de **d'avantage de denrées alimentaires** pour répondre à l'urgence. Elles recherchent notamment des produits frais dont certaines manquent particulièrement, comme des **fruits et légumes ou du pain**.

Il y a donc un réel besoin de quantité, mais aussi de qualité, ou de diversité, pour contribuer à l'équilibre alimentaire des repas des familles et répondre ainsi aux enjeux de santé publique particulièrement importants pour les personnes les plus précaires.

La recherche de diversité a aussi pour objectif de répondre à des situations familiales et des conditions de vie très hétérogènes des bénéficiaires. Si certains produits sont adaptés pour des familles ayant la capacité de cuisiner, il faut aussi avoir des produits « prêts à consommer » pour les personnes sans domicile, qui vivent dans une voiture ou à l'hôtel.

Focus sur l'approvisionnement en produits bios

Depuis la fermeture du magasin Bioman, le seul magasin spécialisé bio du territoire est la Biocoop de Lannemezan. La Biocoop a une convention avec les Restos du Cœur pour leur faire profiter des faibles surplus qu'elle a. D'autres sources d'approvisionnement ont été envisagées, comme les producteurs ou encore les nouveaux magasins, comme la future Biocoop d'Arreau.

Biocoop de Lannemezan

A ce jour, le seul magasin spécialisé bio est la Biocoop de Lannemezan. Avec une surface de moins de 300 m², la Biocoop n'est pas concernée par l'obligation de conventionner avec une association caritative mais a quand même développé un partenariat avec les Restos du Cœur qui collectent deux fois par semaine. La Biocoop ayant peu de surplus, il s'agit de petits volumes, essentiellement en pain, fruits et légumes.

Le reste du temps les fruits et légumes invendus sont proposés gratuitement aux clients, puis lorsqu'ils ne sont plus assez frais, ils sont récupérés par des salariés ou des clients pour être compostés.

D'autres associations pourraient venir collecter les fruits et légumes les autres jours de la semaine, notamment le lundi, journée avec le plus d'invendus. Mais cela viendrait en concurrence avec les Restos du Cœur qui collectent le mardi.

Pendant la période de confinement, le magasin a connu une hausse significative de la fréquentation. Les invendus étaient donc moins importants. La collecte par les Restos du Cœur s'est poursuivie mais de manière moins fréquente et pour des volumes moindres. La fréquentation est ensuite revenue à la normale, ce qui laisse à penser que les dons devraient également reprendre un rythme d'avant crise.

Les producteurs :

Une collecte auprès des producteurs est difficilement envisageable d'après les associations rencontrées. En effet, les associations alertent sur le coût de la logistique, et en particulier du transport. C'est généralement les bénévoles, avec leurs véhicules personnels, qui assurent la collecte de denrées. Si les volumes à collecter sont trop faibles, ce qui est le cas pour les producteurs locaux, les associations ne se déplacent pas.

Collecter en fin de marché les surplus des maraichers permet d'optimiser ce coût logistique. C'est ce que font déjà les Restos du Cœur. Toutefois les volumes restent faibles.

La Biocoop d'Arreau :

Cet hiver, une nouvelle Biocoop ouvrira ses portes à Arreau. La future gérante, qui a été rencontrée pour savoir si les surplus pourraient profiter à une association d'aide alimentaire, a fait part de son enthousiasme pour développer un partenariat avec une association locale. La mise en lien entre les deux structures permettra de s'accorder sur les modalités pratiques de don et de pouvoir signer une convention de partenariat avant même l'ouverture du magasin.

Or, c'est justement au démarrage de l'activité que les dons sont susceptibles d'être les plus importants : il faut toujours un temps d'adaptation et d'ajustement avant d'arriver à une gestion optimisée des stocks. Avant ça il faut évaluer la clientèle, la fréquentation et les habitudes d'achat. Etant en zone touristique, les volumes de vente peuvent considérablement varier d'une saison à l'autre ce qui va allonger d'autant plus ce temps d'ajustement.

Achat ponctuel de produits bios

En juin et juillet 2020 le Secours Populaire a pu, grâce à une action nationale, obtenir un financement pour l'achat de produits frais.

Les associations ont rarement le choix dans les produits qu'elles achètent. Elles sont très majoritairement approvisionnées par les surplus européens, essentiellement sur des produits de longue conservation issus de l'agro-industrie qui ne contribuent pas forcément à l'équilibre alimentaire des familles.

C'était donc l'occasion pour le SPF de pouvoir s'approvisionner en produits qualitatifs pour permettre un accès à une alimentation bio de qualité à tous. Nous avons donc accompagné le Secours Populaire dans sa volonté de s'approvisionner en produits bios et locaux en le mettant en lien avec les producteurs locaux, notamment les éleveurs et maraichers dont plusieurs sont en Pays des Nestes. Plus de 4,5 T ont ainsi été livrées aux différentes antennes du Secours Populaire dans le département.

La logistique

Les denrées étant pour l'essentiel fournies par les Banques Alimentaires ou les structures départementales, les associations de Lannemezan doivent les récupérer à Tarbes ou Séméac environ une fois par mois. Ces trajets sont assurés par la ville de Lannemezan qui dépêche un agent et un camion. Cet appui logistique est très fortement apprécié des associations qui ne seraient pas en capacité d'assumer seules ces déplacements. En effet, à part la Croix Rouge, les associations ne disposent pas de véhicule.

La difficulté de se déplacer pour certaines associations est un des principaux freins à la mise en place de ramasse auprès des magasins et supermarchés locaux. En effet, la ramasse nécessite non seulement du temps bénévole, mais aussi de l'argent, pour des quantités collectées relativement modestes. Les déplacements, même sur des courtes distances, obligent à utiliser les voitures personnelles des bénévoles et engendrent des frais que ni l'association ni les bénévoles ne peuvent assumer.

La distribution

Modalités de distribution

Il existe différentes pratiques de distribution de l'aide alimentaire (« denrées brutes à cuisiner », collations, repas chauds, ou même aides financières). Les quatre associations de Lannemezan distribuent uniquement des « denrées brutes à cuisiner ». La distribution de ces denrées se fait selon différentes modalités selon les associations :

- Colis ou paniers préparés en amont.
Ce système de distribution, utilisé par le Secours Populaire, pose la question du gaspillage des produits délivrés. Certains produits peuvent être jetés par le bénéficiaire du fait d'un régime alimentaire particulier ou d'une méconnaissance du produit et de comment le préparer. Le Secours Populaire tente de palier à ça en échangeant avec les bénéficiaires au moment de la remise du colis en apportant des modifications au colis lorsque cela est possible.
- Colis composés par le bénéficiaire dans le cadre d'une liste de denrées pré-établie
A l'Entraide Paroissiale, les bénévoles préparent le colis sur le moment, en s'appuyant sur la liste des denrées disponibles et en demandant au bénéficiaire quels sont ses besoins.
- Denrées choisies par le bénéficiaire au sein de différentes familles de produits
C'est ce que pratiquaient les Restos du Cœur avant la crise du covid, grâce à un système de points. Les produits sont disposés sur différents stands et sont tous affectés d'un certain nombre de points. Ce système permet aux bénéficiaires d'être davantage acteurs de leur alimentation, de pouvoir choisir la composition de leur panier, dans la limite d'un certain nombre de points.

La modalité de distribution est fortement contrainte par le nombre de bénévoles et les locaux, qui sont des facteurs prépondérants dans le choix du système de distribution. A noter que depuis la crise du covid, les modes de distribution ont évolué de manière à assurer le respect des gestes barrières et des mesures sanitaires.

A noter que les colis ne comportent pas uniquement des denrées alimentaires. Les associations distribuent également des produits d'hygiène et des produits pour nourrissons, qui sont aussi des produits de première nécessité, mais elles n'en ont pas en quantité suffisante pour aider les familles.

Gratuité ou participation financière

La participation financière des bénéficiaires est variable d'une association à l'autre. Le positionnement des associations par rapport à cette question dépend beaucoup des valeurs et de la manière de penser l'aide alimentaire qu'elles défendent. Mais c'est aussi lié à l'obligation de gratuité pour la distribution des produits provenant du FEAD.

Aux Restos du Cœur et à l'Entraide Paroissiale, tout est gratuit. Le Secours Populaire demande une participation de 5€ par colis, l'argent ainsi collecté permettant d'améliorer le contenu des colis grâce à de l'achat direct en magasin. Quant à la Croix Rouge, les colis étant calibrés en fonction du nombre de personnes dans le foyer, la participation est fonction du poids et s'élève à 0,40€/kg. Certaines personnes demandent d'ailleurs à enlever des produits dans leur colis pour en diminuer le prix.

Fréquence des distributions

Les Restos du Cœur accueillent les bénéficiaires pour la distribution deux demi-journées par semaine. Les autres associations distribuaient auparavant une fois par semaine, et ne le font plus qu'une fois par quinzaine depuis la crise du covid.

Toutes les associations distribuent en semaine, les jours suivants (organisation avant crise) :

- Resto du Cœur : mardi et vendredi après-midi
- Entraide Paroissiale : mercredi après-midi
- Croix Rouge : jeudi
- Secours Populaire : vendredi

Cette répartition sur les différents jours de la semaine permet aux familles de se fournir auprès de plusieurs associations. C'est nécessaire pour de nombreux bénéficiaires, l'aide d'une seule association n'étant généralement pas suffisante.

La Croix Rouge livre aussi des colis de secours en cas d'urgence.

Une association d'associations pour assurer une bonne coordination

La Croix Rouge, le Secours Populaire et l'Entraide Paroissiale travaillent en partenariat et se sont réunies en une même association : « *associations caritatives et humanitaires du plateau* », pour mieux se coordonner et faciliter la participation à des projets communs.

Ces associations se coordonnent pour améliorer la distribution de l'aide alimentaire à Lannemezan. Les jours de distribution sont ainsi étalés dans la semaine, comme précisé plus haut. Au-delà de l'intérêt pour les bénéficiaires, cette répartition des jours de distribution permet également, le cas échéant, de faire passer des produits frais de l'une à l'autre pour éviter le gaspillage.

Elles organisent également des événements communs, comme l'après-midi récréative de Noël, mise en place avec le CCAS, au cours de laquelle des jouets neufs sont distribués aux familles.

En plus de l'aide alimentaire, les trois associations apportent aussi des aides financières directes pour l'énergie ou les services et se réunissent pour traiter collectivement les demandes.

Les bénévoles

Les associations reposent entièrement sur du bénévolat.

Comme dans l'ensemble du monde associatif, on note une difficulté à renouveler et recruter de nouveaux bénévoles. Globalement, et même si ce n'est pas le cas partout, l'effectif des bénévoles est vieillissant. Certains bénévoles se retirent de la vie associative pour des raisons liées à l'âge et d'autres peuvent avoir des difficultés à effectuer certaines tâches logistiques.

L'activité des associations impose des contraintes horaires (disponibilité en journée et en semaine) et demande un engagement régulier et sur la durée. Les retraités actifs sont donc les plus susceptibles de s'engager dans ce type de bénévolat.

Même si les bénévoles présents s'impliquent beaucoup, les associations locales manquent parfois de temps bénévoles pour répondre à l'urgence à laquelle ils doivent faire face. Il leur est donc difficile de libérer du temps pour des activités dites secondaires comme la communication ou la représentativité politique et institutionnelle, pour participer à des réunions extérieures ou des groupes de travail.

Les financements

Les rentrées d'argent sont de différentes natures :

- Le prix des colis, pour les associations qui demandent une contribution financière
- La vente de vêtement (vestiaire, friperie) : les vêtements donnés aux associations sont vendus à bas prix et permettent de générer des recettes qui servent à l'aide alimentaire. L'arrêt de ces activités pendant et après le confinement (certaines n'ont toujours pas repris) entraîne donc une perte de recette pour les associations.
- L'organisation d'évènements : vente de crêpes, braderies, soirée chorale, etc. a aussi pâtis de la crise du covid puisque les différents évènements annuels n'ont pas pu avoir lieu cette année.
- Les subventions des communes : les communes sont peu nombreuses à subventionner les associations d'aide alimentaire. A titre d'exemple, la Croix Rouge de Lannemezan, qui a un rayon d'intervention de 50 communes, ne reçoit des subventions que de cinq d'entre elles. Les autres types de financements publics sont généralement destinés à financer du projet et non pas du fonctionnement. De plus, ils demandent du temps et des compétences spécifiques pour pouvoir y prétendre.

Or, même si les associations mettent tout en œuvre pour limiter au maximum leur frais, elles ont quand même besoin de financements pour pouvoir fonctionner.

Leur activité implique plusieurs types de dépenses :

- La « participation de solidarité » aux Banques Alimentaires : la convention qui lie l'association locale et la Banque Alimentaire auprès de qui elle se fournit inclut une participation financière pour couvrir les frais généraux des Banques Alimentaires.
- L'achat direct de denrées supplémentaires pour compléter et diversifier les paniers
- L'apport d'aides financières directes aux familles démunies (pour l'énergie, les services...)
- L'achat de jouets pour Noël
- Etc.

Les associations ont également des frais de fonctionnement :

- Frais liés aux locaux : loyer (pour la Croix Rouge) et charges afférentes
- Frais liés au véhicule : entretien et assurance
- Frais de déplacements : carburant ou remboursement des frais de déplacement, pour les ramasses auprès des magasins, les livraisons de colis de secours
- Etc.

Focus sur le gaspillage alimentaire

Outre la possibilité de passer des produits frais d'une association à l'autre, les associations ont mis en place des systèmes de distribution permettant de limiter le gaspillage alimentaire dans leurs locaux. On peut citer le système des colis (mis en place par le Secours Populaire), ou encore l'accompagnement des bénéficiaires dans leur choix des produits (pratiqué aux Restos du Cœur).

Toutefois, il est possible que le gaspillage ait lieu après, dans les familles. En effet, lorsque les colis sont préparés en amont, les bénéficiaires peuvent ne pas connaître, ne pas apprécier ou ne pas savoir cuisiner certains produits, en particulier les légumes. Pour éviter que des produits soient ainsi jetés, les associations essaient d'adapter le contenu des paniers aux demandes et besoins des bénéficiaires.

Accompagnement à une autre alimentation

Les associations ont été interrogées sur l'intérêt de mettre en place des ateliers d'éducation à une autre alimentation. Ces ateliers, déjà mis en place avec le Secours Populaire de Tarbes, ont pour objectifs de faire découvrir ou redécouvrir les fondamentaux de l'alimentation et de regagner une autonomie alimentaire au travers d'une alimentation saine. Loin d'un « cours de cuisine », les ateliers sont basés avant tout sur l'échange et sont donc aussi l'occasion de valoriser les compétences et savoir-faire des participants. Ils sont aussi vecteurs de lien social et contribuent à lutter contre l'isolement dont peuvent souffrir certaines personnes. La participation de bénévoles et de bénéficiaires permet de sortir même partiellement du cadre donneur-receveur.

Même si ce n'est pas leur priorité, les Restos du Cœur, le Secours Populaire et la Croix Rouge pourraient être intéressés. Ils soulignent toutefois les difficultés logistiques et organisationnelles, notamment pour trouver une cuisine aux normes pouvant accueillir ce type d'activités. L'idée a été émise d'un camion aménagé pouvant accueillir des ateliers cuisine sur différents lieux. Cela permettrait d'aller au-devant des bénéficiaires en organisant des ateliers dans différents villages du plateau.

La Croix Rouge a également formulé une autre proposition : distribuer avec les colis des idées de menus à préparer à partir des denrées présentes ce jour-là. L'élaboration des menus pourrait être réalisée par les conseillers en économie sociale à partir de la liste des denrées fournies à l'avance par l'association.

Impacts de la crise du covid :

Depuis le confinement, de nouvelles personnes sont venues frapper à la porte des associations mais cela n'a pas encore impacté significativement le nombre total de bénéficiaires.

Par contre les associations ont rencontré des problématiques d'approvisionnement (les collectes en GMS n'ont pas eu lieu), de financement (les événements organisés habituellement pour récolter des fonds n'ont pas eu lieu, les vestiaires qui permettent des rentrées d'argent ont été fermées), d'organisation logistique dans les locaux, et de bénévolat. En effet, plusieurs bénévoles étant

« personnes à risque », notamment à cause de l'âge, ils n'ont pas pu poursuivre leur implication en tant que bénévole.

Dans un contexte à la fois mouvant et incertain les associations ont fait preuve d'une grande adaptabilité et de beaucoup de réactivité pour continuer à aider les personnes et familles les plus démunies. Le fonctionnement des associations et les systèmes de distribution ont été repensés de manière à respecter les mesures sanitaires.

Présentation des différentes associations

Les quatre associations d'aide alimentaire du plateau de Lannemezan sont présentées ci-dessous, à l'aide de quelques données clés. Les forces, faiblesses, menaces et opportunités spécifiques à chaque association apparaissent dans les fiches associations, et viennent en complément de l'analyse AFOM plus globale de l'aide alimentaire, présentée en suivant.

Structure :

L'association départementale des Restos du Cœur, dont le siège social est à Séméac, compte dix centres dont celui de Lannemezan. Ces centres sont autonomes mais en lien les uns avec les autres.

Nombre de bénévoles :

24 bénévoles réguliers, ainsi que quelques bénévoles occasionnels pour les manifestations ponctuelles ou la campagne de collecte nationale.

Approvisionnement :

- Surplus de l'UE (FEAD)
- Dons de la structure nationale
- Collecte sous convention auprès de cinq magasins locaux (26 T/an) et boulangeries
- Collecte auprès de maraichers et en fin de marché (faibles quantités)
- Dons ponctuels et rares de l'agroalimentaire local (Danone et Montfort)
- Collecte auprès des particuliers dans les GMS, une fois par an, dans le cadre de la campagne nationale

Logistique :

Les trajets vers le siège social de Séméac pour récupérer les denrées alimentaires sont assurés par la ville de Lannemezan.

Distribution :

Fréquence : Le mardi et vendredi de 14h à 16h.

Modalité : Distribution au choix, cadrée par un système par points qui permet aux bénéficiaires de choisir dans une gamme de produits, avec l'aide d'un bénévole accompagnateur.

Participation financière Tout est gratuit.

Bénéficiaires :

Une centaine de familles, soit 280 personnes

Analyse AFOM de l'aide alimentaire : quelques spécificités des Restos du Cœur de Lannemezan

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none">• Possibilité pour le bénéficiaire de choisir la composition de son colis• Ramasses auprès de magasins et boulangeries• Nombre important de bénévoles• Locaux et logistique mis à disposition par la mairie	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">• Pas de coordination avec les autres associations
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">• Volonté de développer la collecte en local pour diminuer la dépendance aux surplus européens.	<p style="text-align: center;">Menaces</p> <ul style="list-style-type: none">• Modalité de distribution impactée par le covid

Structure :

Le Secours Populaire de Lannemezan est un comité, qui dépend de la Fédération départementale de Tarbes mais dispose d'une autonomie financière et de fonctionnement. Le comité gère également l'antenne de Castelnau-Magnoac.

Nombre de bénévoles :

Equipe en cours de renouvellement

Approvisionnement :

- Surplus de l'UE (FEAD)
- Collecte auprès des particuliers dans les GMS, plusieurs fois par an
- Dons très rares de l'agroalimentaire local (Danone)
- Achat direct de fruits et légumes pour diversifier les colis

Logistique :

Les trajets vers la fédération SPF de Tarbes pour récupérer les denrées alimentaires sont assurés par la ville de Lannemezan.

Les locaux sont prêtés gracieusement par la ville de Lannemezan.

Distribution :

Fréquence : Un jeudi sur deux.

Modalité : Distribution de colis préparés en amont, tous identiques quel que soit le nombre de personnes dans le foyer.

Participation financière : 5 € le colis

Bénéficiaires :

80 familles + colis ponctuels à Lannemezan

20 familles à Castelnau-Magnoac

Analyse AFOM de l'aide alimentaire: quelques spécificités du Secours Populaire de Lannemezan

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none">• Locaux et logistique mis à disposition par la mairie• Bonne gestion de la distribution qui évite le gaspillage alimentaire	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">• Locaux petits et peu adaptés à l'accueil d'un public• Possibilités de stockage limitées• Faible possibilité de choix par les bénéficiaires• Manque de produits frais (légumes, fruits, yaourts)
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">• Nouvelle présidence et nouvelle équipe de bénévoles• Réaménagement des locaux en cours	<p style="text-align: center;">Menaces</p>

Entraide Paroissiale

Structure :

Association créée en 1958 qui a une activité d'aide alimentaire depuis une quinzaine d'années.

Nombre de bénévoles :

3 bénévoles à l'alimentaire et 4 au vestiaire, avant la crise du covid

Approvisionnement :

- Banque Alimentaire
- Quelques achats ponctuels

Logistique :

Les trajets vers la Banque Alimentaire de Tarbes pour récupérer les denrées sont assurés par la ville de Lannemezan.

Les locaux sont prêtés gracieusement par le diocèse.

Distribution :

Fréquence : Un mercredi sur deux, l'après-midi

Modalité : Un bénévole accueille les bénéficiaires un par un et prépare devant lui et avec lui un colis en tenant compte de ses besoins du moment. Les colis varient entre 7 et 12 kg. Environ 800 kg sont distribués chaque mois.

Participation financière : Tout est gratuit.

Bénéficiaires :

L'Entraide Paroissiale accueille 40 à 50 bénéficiaires par semaine, pour un total de 150 personnes (soit 45 familles).

Analyse AFOM de l'aide alimentaire : quelques spécificités de l'Entraide Paroissiale de Lannemezan

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Locaux prêtés gracieusement par le diocèse• Bonne gestion de la distribution qui évite le gaspillage alimentaire	<ul style="list-style-type: none">• Pas de possibilité de stockage de frais
Opportunités	Menaces
	<ul style="list-style-type: none">• Faible nombre de bénévoles : l'association repose sur quelques individus.• Arrêt des activités complémentaires sources de recettes financières (vestiaire, évènements), cause covid• Apport trop faible

La Croix Rouge

Structure :

L'antenne Locale de Lannemezan est une des six délégations locales du département, dont les actions sont coordonnées par le Comité Départemental. Son périmètre d'action s'étend sur 50 communes.

Nombre de bénévoles :

25 bénévoles, avant la crise du covid

Approvisionnement :

- Banque Alimentaire
- Ramasse dans un seul supermarché, situé hors territoire, par affinité avec le gérant

Logistique :

La Croix Rouge dispose d'un véhicule et loue les locaux.

Distribution :

Fréquence : Un jeudi sur deux

Modalité : Distribution de colis, préparés sur place en tenant compte des demandes et besoins des bénéficiaires. Les colis sont calibrés en fonction du nombre de personnes dans la famille mais peuvent être adaptés si nécessaire. Certaines bénéficiaires demandent à réduire le contenu du colis pour en diminuer le coût.

Participation financière : La participation financière demandée varie selon le contenu du colis et s'élève à 0,40 €/kg.

Bénéficiaires :

130 familles bénéficiaires

Analyse AFOM de l'aide alimentaire : quelques spécificités de la Croix Rouge de Lannemezan

<p style="text-align: center;">Atouts</p> <ul style="list-style-type: none">• Bonne gestion de la distribution qui évite le gaspillage alimentaire	<p style="text-align: center;">Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none">• Baisse du nombre de bénévoles, cause covid• Manque de denrées• Charges de structure importantes, notamment pour le véhicule et pour le loyer des locaux.
<p style="text-align: center;">Opportunités</p> <ul style="list-style-type: none">• Arrivée de quelques nouveaux bénévoles jeunes	<p style="text-align: center;">Menaces</p>

Analyse AFOM de l'aide alimentaire

Atouts

- Présence de plusieurs associations de différents réseaux
- Présence à la fois d'acteurs fonctionnant avec la Banque Alimentaire et d'acteurs en réseau indépendant -> résilience
- Coordination effective entre plusieurs des acteurs de l'aide alimentaire
- Bonne gestion de la distribution qui évite le gaspillage alimentaire

Faiblesses

- Offre non suffisante par rapport aux besoins
- Equilibre des rations difficile à obtenir : manque de produits frais
- Dépendance au bénévolat, difficulté à recruter (horaires contraintes)
- Problématiques logistiques pour assurer des ramasses locales
- Pas d'action d'accompagnement ou de sensibilisation à l'alimentation

Opportunités

- Appui de la ville de Lannemezan, notamment par la mise à disposition de locaux et un appui logistique

Menaces

- Problématique d'approvisionnement en local : pas de production de produits à consommer en local (très peu d'IAA, très peu d'offre F&L, pas de plateforme GMS)
- Arrêt des activités et annulation des événements sources de revenus à cause du covid donc diminution des recettes financières
- Désengagement de quelques bénévoles à cause du covid
- Couverture du territoire difficile liée à la faible densité

Besoins

Besoins de denrées alimentaires :

- Volonté d'avoir plus de denrées alimentaires mais beaucoup de contraintes : pas de stockage de frais, la collecte ne peut se faire que certains jours, coût logistique important, etc.

Besoins de financements :

- Toutes les associations ont insisté sur les difficultés à obtenir des financements pour le fonctionnement global et l'achat de denrées.

Besoins de forces vives :

- Les associations ont besoin de bénévoles pour mener à bien leur cœur de métier (collecte et distribution de denrées, accompagnement des bénéficiaires), mais aussi pour assurer les fonctions supports. Le manque de force vive freine le développement de fonctions telles que la communication, la représentativité politique, la recherche de financements, etc. qui pourraient aider les associations, à long terme.

Leviers d'action et recommandations

Cette analyse permet d'identifier des leviers d'action pour améliorer le système en tenant compte des contraintes des associations.

Les actions envisagées doivent tenir compte de la faible disponibilité des bénévoles et de leur priorité qui est de répondre à des situations d'urgence. Ainsi s'il est intéressant d'intégrer les associations dans toute réflexion visant à appuyer ou faciliter l'aide alimentaire, il faut être conscient de leurs contraintes avant de les solliciter.

→ Le PETR Pays des Nestes et d'autres collectivités territoriales pourraient appuyer les associations grâce à différentes **actions de communication** :

Les associations peuvent manquer de temps bénévoles, de compétences et d'argent pour mieux communiquer sur leurs actions. Les collectivités, qui ont parfois des compétences, des outils et des supports de communication en interne, pourraient assurer des campagnes de communication pour le compte des associations locales. Deux types de campagnes pourraient être imaginés, qui n'auraient ni le même objectif ni les mêmes cibles :

- Une campagne à destination du grand public, pour faire connaître les actions de ces associations, sensibiliser le public à l'importance du travail qu'elles mènent et informer sur les possibilités pour chacun d'y contribuer. Cette contribution peut bien sûr se traduire par du bénévolat régulier, mais aussi ponctuel pour ceux qui ont moins de temps (aide lors des collectes annuelles ou des événements). Elle peut aussi prendre d'autres formes comme le don financier ou matériel à l'association, la participation aux événements organisés, le don d'habits pour les vestiaires, etc.
- Une campagne à destination des élus locaux pour mieux faire connaître ces associations, leur impact, en lien avec les chiffres de la pauvreté et de la précarité du territoire, et les difficultés qu'elles rencontrent. Une meilleure appréhension de la situation pourrait faciliter l'obtention de subvention par les associations.

Certaines collectivités disposent de compétences en interne pour établir un plan de communication pertinent et définir les supports et outils les mieux adaptés aux objectifs premiers qui sont d'augmenter les forces vives et les financements, actuellement facteurs limitant de l'activité.

→ Le PETR pourrait aussi proposer son appui en termes **d'ingénierie financière** et de recherche de financement. Les projets des associations peuvent souvent être freinés par la difficulté à mobiliser des financements, à répondre à des appels à projets. Cela mobilise du temps et des compétences spécifiques dont elles ne disposent pas forcément. Elles peuvent être appuyées par leurs réseaux respectifs mais un appui en local pourrait être le bienvenu.

→ Pour répondre aux autres enjeux du PNA et du PAT du Pays des Nestes, un **accompagnement à une autre alimentation** pourrait être proposé aux bénéficiaires, grâce à un partenariat entre les associations volontaires, des structures d'accompagnement comme le GAB65 et des partenaires financiers. Les associations d'aide alimentaire n'ont pas forcément assez de temps pour organiser

elles-mêmes ce type d'accompagnement, pourtant essentiel pour répondre à des enjeux de santé publique.

Cet accompagnement pourrait se traduire par des [ateliers de sensibilisation](#) et d'accompagnement à une autre alimentation, sur le modèle de ceux réalisés par le Secours Populaire et le GAB65 à Tarbes et Lourdes. Ces ateliers cuisine favorisent le faire ensemble, l'échange, le partage tout en permettant une appropriation des enjeux liés à l'alimentation et une acquisition de techniques culinaires.

De plus, des [idées de menus et de recettes](#) pourraient être proposées aux bénéficiaires au moment de la distribution. Axés sur les produits présents dans les colis, ces menus conseillent les familles sur de possibles utilisations des produits qu'ils reçoivent. La conception de menus peut être réalisée par les conseillers en économie sociale ou par un prestataire externe, et peut être financé par des collectivités dans le cadre d'un accompagnement plus global.

Enfin, le territoire pourrait porter une [réflexion plus globale](#) sur cette thématique de l'accompagnement à l'alimentation des personnes en situation de précarité alimentaire. Des projets plus ambitieux peuvent être réfléchis et imaginés pour faire du Pays des Nestes un territoire pilote en la matière. Les collectivités pourraient ainsi investir dans un camion aménagé en cuisine dans lequel des ateliers seraient organisés. Cela permettrait de décentraliser les ateliers et de répondre à la problématique d'accessibilité géographique, liée à la faible densité du territoire. Dans un objectif de mixité sociale, ces ateliers pourraient être ouverts aussi à des publics non précaires, auxquels une contribution financière pourrait être demandée.

Ce type de projet nécessite un vrai temps de réflexion et de construction car au-delà de l'investissement initial important, ce type de projet doit être porté dans la durée. Pour cette réflexion, il est nécessaire de s'appuyer sur les retours d'expérience d'initiatives similaires (camion-cuisine et cuisinettes mobiles de la Banque Alimentaire) et les ressources existantes (guide « Concevoir et gérer sa mobicuisine ») (cf. annexe 1).

→ Pour répondre au besoin fondamental qui est [l'apport de denrées alimentaires](#), tout en favorisant la production locale et la préservation des ressources, d'autres projets peuvent être portés ou financés par les collectivités.

[L'introduction de produits locaux de qualité bio](#) aux associations peut être organisée, sur le modèle de ce qui est mis en place à Tarbes dans le cadre de la Bio Pour Tous, grâce au financement de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, du GIP Politique de la ville et du service insertion du Conseil Départemental (cf. annexe 2). Cet approvisionnement permet d'apporter de la diversité dans les paniers, de contribuer à l'équilibre alimentaire des familles et de leur permettre l'accès à des produits bios, avec l'impact que l'on sait sur la santé. L'expérience réalisée à Tarbes montre que l'accès à des légumes bios, locaux et frais a permis de faire évoluer les consommations des bénéficiaires, qui consomment de plus en plus facilement des légumes. Cette action permettrait aussi d'apporter un débouché à des producteurs locaux, et de favoriser une production respectueuse de l'environnement, des ressources et de l'humain.

Des collectivités pourraient également se saisir de l'idée des « [cantines solidaires](#) », née pendant le confinement au cours des réflexions entre les acteurs de la Bio Pour Tous (cf. annexe 3)

Annexe 1 : Ressources sur les cuisines mobiles

- Communiqué de presse des Banques Alimentaires – 20/05/2019 – Cuisinette mobile : quand le design se met au service de la solidarité :
<https://www.banquealimentaire.org/cp-cuisinette-mobile-2044>
- Site internet Banques Alimentaires – Page Le lien social par l'alimentation :
<https://www.banquealimentaire.org/le-lien-social-par-l'alimentation-187>
- Guide « Concevoir et gérer sa mobicuisine » :
<http://draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Concevoir-et-gerer-sa-mobicuisine>

Annexe 2 : Descriptif de l'action menée dans le cadre de la Bio Pour Tous à Tarbes

Introduction de produits bios et locaux pour lutter contre la précarité alimentaire

Objectif : Mettre en place un approvisionnement de légumes bio par l'association Village Accueillant dans l'épicerie du Secours Populaire de Tarbes

Des produits de qualité au Secours Populaire ?

Dans les Hautes-Pyrénées, le Secours Populaire accompagne près de 7000 personnes sur le plan alimentaire. Cet accompagnement se décline en plusieurs actions, dont notamment le dispositif d'épicerie en libre-service dans les locaux de Tarbes.

Une grande partie des produits proposés dans l'épicerie sont approvisionnés par les surplus Européens. Ces produits sont ainsi principalement des produits de longue conservation (viande congelés, conserves, ...) qui ne contribuent pas forcément à l'équilibre alimentaire des repas des familles accueillies. Conscients de cette problématique, les acteurs du Secours Populaire ont envisagé l'introduction de légumes de qualité Bio.

D'autre part, la mission du Secours Populaire étant la solidarité et l'action sociale, il est apparu pertinent que ces légumes soient produits et distribués avec des exigences sociales, solidaires et écologiques.

L'introduction de légumes par l'association Villages Accueillants ?

Créée en 1995, Villages Accueillants a pour objectif l'insertion socioprofessionnelle de personnes fragilisées dans le cadre de deux dispositifs agricoles : un chantier d'insertion et une couveuse d'activité. Cette association est en mesure de répondre au besoin en légumes de qualité du Secours Populaire, ce qui a développé de nouveaux débouchés et renforcé les supports d'insertion.

Une vision commune entre les deux structures

Au-delà de sa mission de solidarité, Villages Accueillants porte une attention toute particulière à des pratiques agricoles écologiques (label AB), à la question de la relocalisation de l'économie, (la production de Villages Accueillants est située à 25Km de Tarbes) et au respect du travail des hommes et des femmes : les deux structures partagent ainsi des valeurs communes en termes de solidarité, d'action sociale, et de respect de l'humain.

Un dispositif pertinent et efficient

Depuis le début de l'action en 2016, Villages Accueillants livre chaque année 2T de légumes bios au Secours Populaire, avec des livraisons hebdomadaires sur les périodes de production. Cela représente moins de 5% de l'approvisionnement en légumes du SPF. L'action est fortement appréciée par tous les partenaires, qui constatent des retombées positives. Le financement, de l'ordre de 2€/T, est assuré par l'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées, le service Insertion du Conseil Départemental et le GIP Politique de la Ville. Le GAB 65 coordonne l'action et son articulation avec les autres actions de la Bio Pour Tous. Il est important d'accompagner l'accès de ces produits par un partage de connaissances.

Annexe 3 - Note à l'attention des élus - Cantines solidaires : du constat partagé au concept

Mai 2020

Nous sommes plusieurs acteurs agissant dans des secteurs professionnels différents mais sur le même territoire, celui des Hautes-Pyrénées. Nous avons appris à nous connaître et nous respecter au cours du temps et notamment via la mise en acte d'un projet commun appelé « La Bio pour Tous » soutenu entre autres par la solidarité départementale. Aujourd'hui nous venons vous livrer nos constats et notre prospective.

Un constat partagé :

- **Précarité sociale grandissante : impact sur l'alimentation**

Depuis plus de vingt-cinq ans certains d'entre nous travaillons sur ce département en faveur des plus démunis par l'accompagnement global et l'emploi. Cette expérience que nous partageons avec cinq autres structures du département nous permet de dresser un constat qui s'appuie sur une connaissance des conditions de vie des personnes que nous salarions :

C'est un constat de précarité qui porte sur le plan économique certes, mais aussi sur le plan sanitaire et alimentaire.

Il nous appartient aussi de prendre ces aspects en considération dans la cadre de notre accompagnement, ce que nous faisons, avec nos moyens ainsi que les dispositifs de droit commun et autres initiatives associatives lorsqu'elles existent.

Cependant il apparait que plus les personnes vont vers une sortie d'une situation de traitement social du chômage comme le RSA, plus elles perdent l'accès à certains dispositifs notamment l'aide alimentaire et l'accès aux épiceries sociales par exemple.

Le contexte actuel de crise du coronavirus, met plus encore en évidence ces problématiques diverses et complexes, qui vont s'inscrire dans la durée, notamment la précarité alimentaire.

Témoignages :

En tant que responsable associatif auquel se joignent d'autres structures d'insertion comme Recup Action 65, je viens porter témoignage que nos salariés rencontrent des difficultés pour palier à la précarité alimentaire. Ces situations, constatées par nos accompagnateurs socio-professionnels, montrent que le parcours d'insertion doit s'accompagner de dispositifs liés à la vie quotidienne comme l'alimentation. Il s'agit bien là pour nous de faire remonter un besoin sur ce thème de manière à ce qu'un certain nombre d'acteurs puissent saisir la situation actuelle et faire collectivement émerger un projet durable dans lequel nos structures pourront aussi apporter leur force de travail si nécessaire.

- **Des outils de restauration collective existants mais sous utilisés**

Les outils publics ou privés, dédiés à la restauration collective, fonctionnent de manière générale et plus encore aujourd'hui en deçà de leur capacité productive. Tout semble indiquer que cet état de fait va perdurer. Or, le matériel et les personnels sont là, pourquoi ne pas s'en servir pour atténuer les effets de la précarité tout en renforçant nos filières agricoles.

- **Des filières agro-alimentaires locales à soutenir**

Depuis plus de 20 ans certains d'entre nous travaillons à remettre une production alimentaire de qualité au centre de la table commune. Agriculteurs, transformateurs, commerçants, nous travaillons à l'accessibilité du plus grand nombre à une alimentation de qualité. Le monde agricole est vieillissant, il s'amenuise et peine à se renouveler. Nous sommes confrontés à une perte d'acteurs et de savoir-faire tant agricole que sur l'artisanat alimentaire. Un monde agricole clivé entre les circuits courts d'un côté et des filières industrielles de l'autre ; un monde agricole isolé au sein de la société et une perte d'autonomie alimentaire de nos territoires

Aujourd'hui existent sur les Hautes-Pyrénées deux plateformes coopératives issues du monde agricole, dont l'activité est dédiée à la distribution de produit de qualité vers la restauration collective sociale. Toutes deux ont choisi le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif. Empreintes ainsi de la dimension systémique de l'alimentation, elles tentent de regrouper production, transformation, distribution, et consommation (collective) dans un même outil.

Une idée à creuser : les cuisines solidaires

Le projet auquel nous vous invitons à prendre part consiste à pouvoir proposer des repas à un plus grand nombre de personnes comme les salariés des structures d'insertion et leur famille dans des conditions les plus favorables possibles pour leur permettre de mieux vivre leur quotidien entre autres (le fait de bien manger a des vertus qu'il n'est plus nécessaire de rappeler).

Déclinaisons possibles :

Ainsi, au regard de la situation actuelle, et des changements nécessaires qui devront s'opérer suite à cette crise, nous souhaitons proposer et agir pour construire et faire vivre de nouveaux dispositifs qui viendront répondre à l'urgence mais qui auront vocation à se pérenniser.

Ce projet peut mobiliser un grand nombre d'acteurs divers : producteurs, cuisiniers, acteurs associatifs, fournisseurs, plateformes, collectivités, département, Etat, intercommunalités, etc.

La crise du coronavirus a provoqué de profonds bouleversements qui s'inscriront dans la durée, c'est une occasion de faire preuve d'initiatives solidaires.

Ensuite il faut mettre en mouvement :

- les approvisionnements en matières premières
- des lieux de cuisines qui devront préparer des repas
- des acteurs pour récupérer, acheminer et assurer la distribution des repas.
- un acteur qui aura en charge d'animer l'ensemble de ce dispositif pour en faire le bilan et travailler à son amélioration et son développement.

- la puissance publique, d'Etat ou des collectivités territoriales, qui viendront soutenir la création et le développement de ce dispositif.

Quant à nous, nous sommes depuis plusieurs années engagés dans un projet « **la Bio Pour Tous** » qui veut rendre accessible au plus grand nombre une alimentation équilibrée de qualité, avec un soutien financier de l'agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, du département et du GIP-Politique de la ville, déjà mobilisés sur ce sujet.

Aujourd'hui, sur ce projet de cuisines solidaires, nous pourrions nous mobiliser de la façon suivante :

Secours Populaire : directement en interaction avec des familles et individus relevant des minima sociaux et/ou de l'aide alimentaire grâce à un maillage du territoire.

Villages Accueillants : ses outils de production agricole et de transformation peuvent renforcer les productions du territoire. De par son activité d'insertion, il identifie des travailleurs toujours en situation de précarité alimentaire.

SCIC Resto Bio : distribution de produits alimentaires tracés prioritairement locaux à destination de la restauration collective

GAB 65 : accompagnement des agriculteurs aux changements de pratiques, accompagnement des lieux de restauration collective à la relocalisation de leur approvisionnement, et coordination de projet multi-acteurs en lien avec l'alimentation.

CMCAS Béarn-Bigorre (comité d'entreprise EDF-GDF) : acteur du tourisme social, dispose de plusieurs centres d'accueil dans le 65, pouvant être mis à disposition : partie restauration pour fourniture de repas et partie hébergement pour accueil de jeunes du département.

Nous restons disponibles pour échanger avec vous sur ce sujet.